

Landerneau. 400 personnes réclament un second collège



Photo Claude Prigent

De nombreux manifestants venaient des communes environnantes car ils souhaitent que leurs enfants puissent être scolarisés à Landerneau.

Des maires en écharpe tricolore, des élus d'une dizaine de communes, des parents d'élèves, des citoyens, des représentants d'associations locales ont répondu à l'appel de l'association pour la création d'un second collège à Landerneau. Hier, à partir de 17 h, environ 400 personnes ont convergé devant les grilles du collège de Mescoat, qui accueille 880 élèves et en attend 950 dans les prochaines années.

Favorable au second établissement public, le mouvement s'oppose également à la proposition de carte scolaire du département. Celle-ci même que la commission départementale de l'éducation nationale (syndicats, élus, parents d'élèves) a rejetée en bloc le 23 novembre. Pour soulager Mescoat et activer son principe de solidarité entre les territoires, le conseil départemental envisage d'orienter prioritairement les jeunes de Trémaouézan vers le collège public de Lesneven et la moitié de ceux de Lanneuffret et de la Roche-Maurice vers le collège de Landivisau. Une décision qui passe très mal localement.

Le Département « y réfléchit »

Interrogée par Yvan Moullec (conseiller départemental du canton de Landerneau) en séance plénière,

hier après-midi, Nathalie Sarrazzolle, présidente du conseil départemental, a expliqué « y réfléchir. La discussion aura lieu dans le cadre du prochain schéma d'investissement. Mais il faut aussi des moyens d'enseignement. C'est sur cela que les discussions doivent porter auprès du rectorat, moins que sur la construction du bâtiment en lui-même ».

L'Éducation nationale est « prête »

L'un des responsables du collectif pour la création d'un nouveau collège a eu au téléphone la directrice de cabinet de l'inspectrice d'académie à Quimper, hier matin. Elle lui a dit que l'éducation nationale était prête à mettre les moyens pour créer le collège mais que la décision de construction est entre les mains du CD 29. Désormais, ces deux acteurs principaux du dossier semblent d'accord pour donner leur feu vert. Un sacré pas en avant. Obligée de fonctionner à moyens humains constants, l'Éducation nationale avait conditionné, en 2010, l'ouverture d'un second collège à Landerneau à la fermeture d'un autre établissement dans la région. Depuis, Kerichen et Commana ont fermé. L'association attend désormais des actes fermes.

Commune nouvelle.

Adieu Les Moulins, bonjour Plémet

Hier matin, Romain Boutron, maire des Moulins (22), a annoncé que la commune nouvelle née, en janvier 2016, du mariage de Plémet et de La Ferrière, avait été autorisée à reprendre le nom de Plémet.

« On a essuyé les plâtres de la création des communes nouvelles », estime Romain Boutron, qui rappelle qu'une « incompréhension technique » est à l'origine du changement de nom. « On avait compris qu'il fal-

lait un nouveau nom, retrace le maire. On s'est très vite rendu compte que c'était une erreur. Deux mois après, le conseil municipal de la nouvelle commune a décidé de revenir à Plémet ». Si la décision municipale a été rapide à prendre, sa validation a pris, elle, 22 mois ! Elle a dû passer par une commission du ministère de l'Intérieur, « qui ne se réunit qu'une fois par an et rend un avis confidentiel qui est transmis au Conseil d'État ».

Département. 2018, une année dans l'expectative

Thierry Charpentier

Avec une économie qui s'améliore, une loi NOTRe digérée, une année 2018 « de transition » s'annonce peut-être pour le conseil départemental, qui débattait, hier, de ses orientations budgétaires. Restent les relations avec l'État, qui se tendent...

150 agents ont protesté contre la nouvelle classification de leurs métiers.



Photo T. C.

Ton offensif, hier, de Nathalie Sarrazzolle, à l'entame de cette dernière session plénière de l'année. « Le brouillard s'installe », dit-elle. La présidente du conseil départemental fait référence au flou qui entoure le pacte avec l'État, souhaité par le président de la République.

« La proposition d'un contrat à écrire département par département n'est pas une mauvaise chose », concède-t-elle. Elle s'inquiète, en revanche, des 13 milliards d'économies qui seraient recherchées dans les budgets des 319 plus grandes collectivités françaises. Une possible négociation de ces budgets sous l'égide des préfets lui inspire la plus grande méfiance. « Inadmissible volonté de main mise sur les collectivités », déplore-t-elle.

« Preuve de dynamisme »

Au chapitre des relations avec l'État, elle a également interpellé Elisabeth Borne, ministre des transports, attendue dans le Finistère le 5 janvier, « pour obtenir un temps

de trajet de 3 h entre Brest et Paris, comme entre Quimper et Paris ». Pour le reste, le débat d'orientation budgétaire s'est révélé plus apaisé qu'à l'habitude, peut-être en raison d'un contexte économique « qui semble s'améliorer », constate Roger Mellouët. La dotation globale de fonctionnement versée par l'État, après quatre années de diminution, sera quasiment stable (149,8 M €). Les recettes de fonctionnement augmentent de 1,6 %, notamment en raison du « niveau exceptionnel » des droits de mutation en 2017, qui permettent au Département d'engranger 120 M €. « Preuve du dynamisme du Finistère », savoure Roger Mellouët. Les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 761 M €, en augmentation de 1,9 %. « Pas à la hauteur des enjeux actuels et de la nécessité de préférer l'investissement au fonctionnement », regrette Cécile Nay, porte-parole de l'Alliance sur ce dossier. Sur ces 761 M €, l'action sociale représente 480 M €. L'accompagnement des personnes âgées et des

personnes handicapées en reste le secteur prédominant.

Quant à l'investissement, il atteindra 120 M €. Parmi les grands projets inscrits, la construction d'un nouveau collège à Saint-Renan, la création du centre national des phares à Brest, et un programme pluriannuel de travaux sur les sites culturels départementaux.

Nouveau régime indemnitaire

Quant au second collège landerneen (lire ci-contre), « la discussion aura lieu dans le prochain schéma d'investissement », a précisé Nathalie Sarrazzolle, avant que l'hémicycle ne soit envahi par 150 agents territoriaux, qui manifestaient contre la mise en place d'une nouvelle classification de leurs métiers. Le précédent régime indemnitaire ayant été jugé « obsolète » par la chambre régionale des comptes. La nouvelle nomenclature, votée hier, prévoit une revalorisation des catégories B et C et s'accompagne, a minima, d'une hausse de 300 € par an pour chaque agent. Le taux de grévistes était hier de 7,37 %.

SPÉCIAL RÉVEILLON

Du vendredi 22 au dimanche 24 décembre 2017

48€ -10% DE RÉDUCTION IMMÉDIATE

43,20€ LE CARTON

AOC⁽²⁾ CHAMPAGNE BRUT "NICOLAS FEUILLATTE"
3 x 75 cl (2,25 L).
Le L : 19,20 €. Soit la bouteille : 14,40 € au lieu de 16 €.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

ORIGINE FRANCE

8,95€ LE KG

CHAPON FERMIER DE "LOUÉ" LABEL ROUGE PRÊT À CUIRE
Au choix : jaune ou blanc.
Alimentation : 85% de céréales min.
Durée d'élevage : 150 jours min.
Organisme certificateur : CERTIPAQ.
Groupement des Fermiers de Loué.

PÊCHE ARTISANALE BRETONNE

15,85€ LA BARQUETTE

NOIX DE SAINT-JACQUES⁽¹⁾ DE LA BAIE DE ST BRIEUC
La barquette de 400 g.
Le kg : 39,63 €. Espèce des Noix : Pecten maximus.

E.Leclerc

CHEZ E.Leclerc, VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER.

Offres valables dans les centres E.Leclerc des départements 22 (sauf Dinan), 29 et 56 (sauf Auray, Josselin et Plœrmel).

(1) OFFRE DISPONIBLE DANS LES MAGASINS DISPOSANT D'UN RAYON POISSONNERIE. (2) AOC : APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE. *Bon d'achat réservé aux porteurs de la carte E.Leclerc, dans la limite de 15 produits par foyer, valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme fidélité. Carte 100% gratuite et disponible immédiatement. Voir modalités en magasin.

Suggestions de présentation. Photos non contractuelles.

BREST HOP! LILLE

JUSQU'À 6 VOLS DIRECTS PAR SEMAINE⁽¹⁾.

NOUVEAU

DÈS LE 25 MARS 2018

HOP!

VOUS Y ÊTES.

hop.com ou airfrance.fr
Billets en vente sur nos sites ou dans votre agence de voyage.

(1) Sauf le samedi.

Le voyage en France par AIRFRANCE